

Avant-propos

Ciuitas et imperium

« Dans la ruine d'*Augustodunum* se reflète la décadence générale de la Gaule à la fin du III^e siècle. »
O. HIRSCHFELD, *Les Haeduens et les Arvernes*, p. 24.

Ce livre, qui procède d'une thèse de doctorat, est né d'un questionnement simple, mais inépuisable par les approches qu'il mobilise et les nombreuses réponses qu'il appelle : comment une entité politique et administrative telle que l'Empire romain, rassemblant des populations sur un territoire aussi vaste et varié, délimité dans ses franges occidentales et orientales, septentrionales et méridionales, par la Bretagne et l'Arabie, par les rives du Danube et les confins désertiques du Sahara, a-t-elle pu fonctionner durablement et de manière stable, tout en surmontant des crises profondes ? Pour naïve qu'elle puisse paraître de prime abord, outre également le fait que de cette histoire découlent bien souvent des observations admiratives ou dépréciatives normalement étrangères à la démarche historique, la question a le grand avantage d'inscrire le raisonnement dans le temps long ainsi qu'au niveau des structures. Mais une fois la matière brute de l'étude dégrossie, demeure la tâche la plus difficile à réaliser, à savoir trouver un angle d'attaque qui soit à la fois original et fécond pour renouveler le sujet.

Ciuitas et imperium. La formule résume à elle seule l'approche et les thèmes abordés dans les pages qui suivent. L'entreprise aborde un champ d'investigations dont la physionomie a fait l'objet de profonds bouleversements depuis près de quatre décennies, celui de l'histoire des rapports entre le pouvoir impérial et les cités, du II^e au IV^e siècle de notre ère. À l'origine du débat, se trouve le livre de Dieter Nörr paru en 1966, *Imperium und Polis*, titre évocateur dont l'ordre des termes implique une vision univoque des rapports entre l'Empire et les cités, envisagés seulement à partir du centre du pouvoir¹. L'auteur aboutissait dans ses conclusions à conforter la vulgate mommsénienne d'une autonomie

1. D. NÖRR, *Imperium und Polis in den hohen Prinzipatszeit*, Munich, 1966.

municipale de plus en plus réduite à mesure que le pouvoir impérial perdait de sa tolérance originelle, passant d'une forme libérale de son exercice à une forme plus autocratique, Principat devenu lentement mais inéluctablement Dominat pour reprendre une formule consacrée en son temps par Otto Schulz². Cette thèse a été combattue avec vigueur et de bons arguments par plusieurs savants, en particulier les spécialistes français de l'histoire institutionnelle, comprenant deux générations de disciples formés par William Seston et André Chastagnol. L'on doit d'abord à Claude Lepelley d'avoir ouvert le débat en démontrant dans sa thèse consacrée aux cités de l'Afrique tardoantique que la vie municipale, du moins dans les provinces africaines, avait largement survécu à la crise du III^e siècle, et que l'autonomie des autorités civiles, bien qu'amoindrie, n'en demeurait pas moins vivace jusqu'à l'invasion vandale³. La deuxième critique a été formulée par François Jacques qui a publié peu de temps après un ouvrage consacré aux curateurs de cité. Il y rappelait que la *libertas* locale constituait en fait un privilège dès les origines du Principat, et qu'en aucune manière des phénomènes apparus puis répandus au II^e siècle, au premier chef l'envoi de curateurs chargés de rétablir les finances d'une cité, ne remettaient en cause ce principe initial, dont l'application se vérifie selon lui au moins jusqu'aux Sévères⁴. Grâce à ces travaux, l'histoire municipale s'est trouvée expurgée de préjugés tenaces⁵, offrant ainsi de nouveaux cadres d'analyse, même si de nombreux chantiers mériteraient d'être ouverts pour des secteurs de l'Empire différents de l'Afrique ou de l'Italie, dont la documentation abondante a été mise à contribution dans les travaux cités plus haut.

Car précisément, ailleurs en Occident, en particulier dans les provinces gauloises et germaniques, et dans une moindre mesure dans la péninsule Ibérique ou les îles Britanniques, le tableau apparaît plus contrasté, les efforts s'étant portés essentiellement sur deux périodes, la première d'Auguste aux Sévères, la seconde du IV^e au V^e siècle⁶. Du moins, ces recherches permettent-elles aux historiens d'envisager, à travers une étude en pointillés fondée sur une documentation hétérogène, une histoire de la vie municipale sur le long terme dans les provinces des Gaules et des Germanies. L'effort de synthèse se heurte cependant à un obstacle irréductible en première analyse : comment articuler, sur

2. O. SCHULZ, *Vom Prinzipat zum Dominat. Das Wesen des römischen Kaisertums des dritten Jahrhunderts*, Paderborn, 1919.

3. C. LEPELLEY, *Les cités de l'Afrique romaine* et *Aspects de l'Afrique romaine* (pour les titres cités sous forme abrégée, voir la bibliographie en fin de volume).

4. F. JACQUES, *Le privilège de liberté*.

5. Préjugés présentés et condamnés par C. LEPELLEY, « Introduction générale. Universalité et permanence du modèle de la cité dans le monde romain », dans *Ciudad y comunidad cívica en Hispania*, p. 14 et suiv.

6. Exemples de travaux historiques coordonnés par l'équipe de recherche de Monique Dondin-Payre et Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier dans *Cités, municipes, colonies* (publié à Paris en 1999), ou encore *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire* (paru à Bruxelles en 2001).

cette thématique, les connaissances actuelles sur le Haut-Empire avec celles de l'époque tardive, dans la mesure où la période qui couvre les années 240 à 290 – la fameuse « crise du III^e siècle⁷ » – constitue à la fois un angle mort de la recherche et une époque charnière? Au fond, seule une analyse du destin de certaines cités gallo-romaines durant cette période permettrait de renouer ce fil rompu entre la vie municipale du Haut-Empire et celle du Bas-Empire⁸. C'est sans compter les raisons invoquées traditionnellement par les spécialistes pour renoncer à une telle entreprise, en premier lieu la quasi-disparition de la documentation épigraphique, qui prive l'enquête de précieuses indications, puisque c'est précisément à partir de la fin de la dynastie des Sévères que se situe l'étiage du phénomène⁹, à quelques exceptions près¹⁰. Par ailleurs, à cette lacune problématique, se greffent des préjugés et des pesanteurs institutionnelles qui renforcent ce désintérêt: d'une part, les épigraphistes interprètent cette disparition des inscriptions comme un signe de déclin; d'autre part, les spécialistes de la vie municipale du Haut-Empire font systématiquement aboutir leurs enquêtes au premier tiers du III^e siècle, tandis que ceux du Bas-Empire les font commencer aux Tétrarques et à Constantin, délaissant ainsi l'entre-deux¹¹. Même pour l'Afrique où chaque année apporte son lot de nouvelles découvertes, il fallut

7. Par commodité, l'expression « crise du III^e siècle », avec ou sans guillemets, sera employée, en dépit de ses limites et des généralisations abusives qu'elle peut engendrer. Sur le sujet, voir J.-M. PAILLER, « La crise en thèmes... et en question », *Pallas hors série* (1997) [*L'Empire romain de 192 à 325*], p. 131-140, en particulier p. 132-135.

8. P. LE ROUX, « Les cités de l'Empire romain de la mort de Commode au Concile de Nicée », *Pallas hors série* (1997) [*L'Empire romain de 192 à 325*], p. 31-55.

9. Sur la spécificité et la disparition des pratiques épigraphiques dans les provinces occidentales de l'Empire, lire WOOLF, *Becoming Roman*, p. 77-105, et WITSCHEL C., « Reevaluating the Roman West in the 3rd c. A.D. », *JRA*, 17 (2004), p. 251-281, en particulier p. 257-259 le résumé en anglais de plusieurs chapitres tirés de sa thèse: *Krise-Rezession-Stagnation? Der Westen des römischen Reiches im 3. Jahrhundert n. Chr.*, Francfort-sur-le-Main, 1998, p. 60-84. Sur les transformations du vocabulaire et du formulaire de l'épigraphie tardive: CHASTAGNOL, « Le formulaire », p. 15-65 et plus récemment R. DELMAIRE, « Un genre en voie de disparition: les cursus épigraphiques du Bas-Empire », dans *Le monde romain à travers l'épigraphie*, p. 247-270. Cette disparition des inscriptions doit être interprétée avec prudence, comme l'a souligné C. LEPALLEY, « Introduction générale. Universalité et permanence du modèle de la cité dans le monde romain », dans *Ciudad y comunidad cívica en Hispania*, p. 20-21.

10. L'inscription mise au jour à Vieux dans le Calvados, mieux connue sous l'appellation impropre de « marbre de Thorigny », offre un bel exemple d'inscription datée de cette époque où les références manquent cruellement. Recensée au *CIL*, XIII, 3162, rééditée par H.G. PFLAUM, *Le marbre de Thorigny*, Paris, 1948, elle a fait l'objet d'une récente mise au point par S. BENOIST, « Le marbre de Thorigny, une œuvre au clair », dans *Hans-Georg Pflaum. Un historien du XX^e siècle. Actes du colloque international, Paris, 21, 22 et 23 octobre 2004*, DEMOUGIN S., LORiot X., COSME P., LEFEBVRE S. éd., Genève, 2006, p. 285-303. En dernier lieu, P. VIPARD, *Marmor Tauriniacum. Le marbre de Thorigny. La carrière d'un grand notable gaulois au début du III^e siècle*, Paris, 2008.

11. Voir en ce sens le constat dressé par André Chastagnol, à la suite de l'intervention d'Yves Burnand, dans BURNAND, « *Senatores Romani ex provinciis Galliarum orti* », p. 436, au sujet de la survie des familles sénatoriales entre le III^e et le IV^e siècle en Gaule.

attendre 1992, marquée par la parution d'un article de Xavier Dupuis consacré à la question, dans lequel fut démontré avec éclat que les conséquences de la crise sur les cités, bien qu'indéniables, furent au demeurant limitées dans ce secteur¹².

Ce livre consacré à la vie municipale ne prétend pas faire la lumière complète sur cet angle mort de la recherche. L'entreprise serait vouée d'avance à l'échec en raison de l'ampleur des manques documentaires, indéniables. Pour autant, le caractère hétéroclite et lacunaire de la documentation l'est-il au point d'empêcher toute leçon de portée générale ? Assurément non. Car cette période riche en événements constitue un poste d'observation privilégié, qui permet d'embrasser du regard un vaste panorama des évolutions de la vie municipale. Reste à trouver le lieu propice, c'est-à-dire une *ciuitas* particulière, dotée d'une documentation sinon abondante du moins suffisante pour observer au mieux ces phénomènes. De ce point de vue, il semble que la cité des Éduens soit la candidate idéale. Et les raisons ne manquent pas.

Le dossier documentaire sur lequel se fonde cette recherche est clairement circonscrit : il se compose de deux discours, les *Panegyriques latins* v(9) et viii(5), auxquels il faut ajouter des extraits des *Panegyriques latins* iv(8) et vii(6)¹³. Tous ont en commun d'avoir été prononcés par des notables originaires d'Autun, qui représentaient leur communauté à titre officiel. Les contours exacts de ce dossier étant longuement justifiés dans les deux premiers chapitres, inutile de s'appesantir ici sur la question¹⁴. Il faut simplement retenir qu'il s'agit de textes longs et ornés de fleurs de rhétorique, traits qui leur ont valu des critiques parfois très dures de la part d'éminents savants depuis près de deux siècles¹⁵. Pour autant, ne vaut-il pas mieux renverser les perspectives et considérer ces traits de caractère comme des qualités, partant du principe que plus les orateurs sont loquaces, plus ils livrent incidemment ou volontairement des informations sur la vie de leur cité ? Leur témoignage apparaît d'autant plus précieux qu'il couvre un arc chronologique limité à une vingtaine d'années, entre 290 et 310 environ, révélant ainsi des évolutions et des transformations de la vie municipale à court terme, mais dans un monde en pleine mutation, celui de l'Empire des Tétrarques¹⁶.

12. X. DUPUIS, « Constructions publiques et vie municipale en Afrique de 244 à 276 », *MÉFRA*, 104 (1992), p. 253-280.

13. La numérotation des *Panegyriques* adoptée dans l'ouvrage correspond à celle établie par Édouard Galletier dans *Panegyriques latins*, 3 vol., Paris, 1949-1955 (CUF). Le chiffre en caractères romains indique le numéro du discours selon l'ordre chronologique dans lequel il fut prononcé. Il est suivi d'un chiffre arabe entre parenthèses correspondant à l'ordre de présentation du discours dans le manuscrit de Mayence découvert par Giovanni Aurispa (voir à ce propos les précisions données dans le chapitre 1).

14. Voir en particulier les motifs exposés au chapitre 2.

15. Exemple de critiques particulièrement virulentes dans l'ouvrage de l'académicien J.-J. AMPÈRE, *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, t. 1, Paris, 1839, p. 192-211.

16. Sur la Tétrarchie et les changements intervenus à cette époque : SESTON, *Dioclétien et la Tétrarchie* ; BARNES, *NE* ; KOLB, *Diocletian und die Erste Tétrarchie* ; les dossiers consacrés à la

Ce travail a donc vocation, dans un premier temps, à dépoussiérer et à réhabiliter ces textes de grande valeur, pourtant traités avec désinvolture, voire parfois avec mépris, par la majorité de ceux qui les ont commentés jusqu'à maintenant¹⁷. Chemin faisant et ainsi doté d'un regard neuf, l'analyse de ce dossier permet d'éclairer un cas d'étude particulièrement bien documenté, susceptible d'une part de servir de jalon pour comprendre l'évolution générale des cités voisines de Gaule Lyonnaise ou des Germanies et utile d'autre part pour comparer le destin de la *ciuitas Aeduorum* avec celui des cités de l'ensemble de l'Occident romain, sur le long terme.

Le sujet du présent ouvrage se situe à l'intersection de plusieurs disciplines et domaines de recherches, qui ont récemment bénéficié d'un important regain d'intérêt, qu'il s'agisse de l'histoire de la rhétorique ou bien encore de l'histoire politique et idéologique de l'Empire romain. Aussi faut-il rendre à César ce qui revient à César, et expliciter, par souci d'honnêteté intellectuelle, les travaux qui ont profondément marqué de leur empreinte la présente enquête; l'ont rendue possible en décloisonnant ces champs disciplinaires; ont permis enfin d'affronter une pluralité méthodologique nécessaire pour envisager le sujet dans sa plus grande extension. Pour la rhétorique encomiastique, des aperçus essentiels ont été tirés de la thèse de Laurent Pernot, dont le double mérite a consisté à définitivement dépouiller l'analyse de tout préconçu, et à montrer avec éclat que dans tout discours, sans exception – y compris ceux relevant du genre épideictique –, c'est un jeu très fin qui se joue autour d'un rituel complexe, faisant intervenir, outre des techniques et des qualités littéraires, des questions morales, sociales et politiques¹⁸. Difficile également de ne pas rappeler combien la fréquentation de séminaires parisiens, associée à la lecture attentive des publications qui en émanaient, fut déterminante pour la maturation progressive de ce travail. Qu'il me soit permis de citer ceux de Michel Christol, de Jean-Michel Carrié et de Claude Lepelley, qui m'ont introduit à l'histoire politique, institutionnelle et économique du III^e siècle. De la même manière, la consultation régulière des travaux de collègues italiens, liés à l'école formée autour de Santo Mazzarino et de son disciple, Andrea Giardina, a souvent constitué un puissant stimulant intellectuel à chaque étape

Tétrarchie dans *AntTard*, 2 (1994) et 3 (1995); *The Age of the Tetrarchs*; KUHOFF, *Diokletian und die Epoche der Tetrarchie*; *Diokletian und die Tetrarchie* (en particulier les contributions d'A. DEMANDT, « Diokletian als Reformer », p. 19, et de W. KUHOFF, « Aktuelle Perspektiven der Diokletianforschung », p. 1026); *Die Tetrarchie*.

17. Trois exceptions notables : l'ouvrage paru en 2007 de RÖNNING, *Herrscherpanegyrik unter Trajan und Konstantin*, ainsi que les articles de RODGERS, « Eumenius », p. 249-266 et de MESSINA, « Una singolare rinuncia », p. 173-190. Ce dernier dresse un constat qui vaut pour cette étude (p. 174) : *Credo, infatti, che dal panegirico non siano stati finora tratti tutti gli interessanti spunti di indagine che esso offre*. Les conclusions de ces deux travaux sont discutées en détail au chapitre 5.

18. L. PERNOT, *La rhétorique de l'éloge*, 2, p. 793-796 (conclusion générale).

de la réflexion¹⁹. Enfin, par un heureux hasard, en parallèle de cette enquête historique consacrée à la cité des Éduens au III^e siècle apr. J.-C., un travail universitaire, fondé cette fois sur la démarche archéologique, a été engagé par Michel Kasprzyk à partir du même terrain d'étude, et soutenu de manière quasi simultanée, à l'automne 2005, auprès de l'université de Bourgogne, et sans qu'à aucun instant, les résultats d'une étude n'interfèrent sur l'autre, ouvrant la voie à des rapprochements féconds²⁰. Ainsi donc, un vaste faisceau d'influences, une conjonction bienvenue de lectures et de rencontres scientifiques formèrent progressivement un socle solide, propice au bon achèvement de ce livre.

Quant à la démarche adoptée, elle s'inspire de celle des historiens italiens de la *microstoria*. C'est bien d'une inspiration qu'il s'agit, d'une influence par imprégnation, révélée *a posteriori*, suite à la lecture désintéressée de travaux de Carlos Ginzburg ou de Giovanni Levi, plutôt que d'un projet conçu *a priori*, qui aurait consisté à trouver une source antique sur laquelle appliquer une grille conceptuelle et méthodologique éprouvée. Pour mémoire²¹, la *microstoria* désigne ce courant apparu dans les années 1970, défini empiriquement par ses acteurs sans jamais que n'existât aucun texte fondateur. L'histoire sociale des époques médiévale et moderne constitue le champ d'investigation privilégié des principaux représentants de ce courant, qui doit être considéré moins comme une école historique que comme le regroupement d'historiens autour d'une approche méthodologique commune. Ce mouvement fut fondé en réaction contre la démarche analytique sociologique définie au début du XX^e siècle, qui reposait sur la formulation d'hypothèses soumises dans un second temps à l'épreuve d'une validation empirique par confrontation avec des sources mises en série. Cette démarche inductive qui extrait dans le document seulement ce qui se rapporte à la question traitée, ayant pour effet inévitable – et pour

19. Ainsi, parmi les références qui ont compté pour cette recherche, on peut citer : GIARDINA A., SILVESTRINI M., « Il principe e il testo » dans *Lo spazio letterario*, p. 579-613, ou encore la thèse de P. PORENA, *Le origini della prefettura del pretorio*, qui a facilité les analyses sur l'histoire des découpages administratifs à cette époque.

20. KASPRZYK, *Les cités des Éduens et de Châlon*. Depuis 2005, Michel Kasprzyk et moi-même avons eu l'occasion de croiser et d'exposer nos résultats de recherche lors de communications non publiées. Une conférence consacrée aux campagnes de la cité des Éduens autour de 300 apr. J.-C. a ainsi été donnée le 31 mars 2006 dans le séminaire de Jean-Michel Carrié à l'EHESS.

21. Parmi les ouvrages ayant influencé notre démarche, figurent de grands classiques : G. LEVI, *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, 1989 [trad. fr. de *L'eredità immateriale : carriera di un esorcista nel Piemonte del Seicento*, Turin, 1985] et C. GINZBURG, *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, 1980 [trad. fr. de *Il formaggio e i vermi : il cosmo di un mugnaio dell'500*, Turin, 1976]. Sur le courant de la *microstoria*, mises au point claires et synthétiques dans G. LÉVI, « On Microhistory », dans *New Perspectives on Historical Writing*, BURKE P. dir., Oxford, 1991, p. 93-113 et dans J. REVEL, « Un vent d'Italie. L'émergence de la micro-histoire », dans *L'Histoire aujourd'hui*, RUANO-BORBALAN J.-C. coord., Paris, 1999, p. 239-245. Voir aussi C. GINZBURG, C. PONTI, « La micro-histoire », *Le Débat*, 17 (déc. 1981), p. 133-136.

défaut principal – d’aboutir à un affadissement du témoignage de la source scrutée, cette dernière n’étant plus restituée dans toute sa richesse. Désireux de s’affranchir de cette approche documentaire réductrice, les tenants de la *microstoria* ont défini une nouvelle démarche, un nouveau protocole de recherche en somme, fondé sur les principes suivants : restriction du dossier et du terrain d’études ; prise en compte poussée de l’expérience vécue des acteurs historiques, afin de ne pas perdre de vue les rapports complexes liant un individu à une société donnée ; analyse fondée sur le repérage et l’interprétation de signes discrets et disséminés, mais signifiants et susceptibles de rendre compte de la complexité des réalités passées. En procédant ainsi, au plus près des sources et des acteurs, cette méthode a permis d’établir combien certains processus historiques généraux sont portés et vécus par des trajectoires particulières, de groupes, voire d’individus.

Les principes d’une analyse qualitative semblent particulièrement opératoires et adaptés au dossier des *Panégyriques latins*. En effet, les orateurs, à travers leurs discours, offrent le point de vue de notables municipaux ; ils livrent une grande quantité d’informations sur leur propre cité, et sur les liens que leur communauté entretenait avec leurs pairs ainsi qu’avec les autorités romaines ; ils dévoilent certains aspects de leurs mentalités et de leurs identités. En outre, toutes les conditions semblent réunies pour analyser ces témoignages à différentes échelles, en agrandissant progressivement la focale de l’objectif, d’abord à l’échelon local, celui des notables eux-mêmes, puis à l’échelon supérieur, celui des dirigeants romains, afin de souligner en dernier lieu combien ce cas d’étude, limité et spécifique, apparaît néanmoins révélateur d’un tout. Autrement dit, combien le destin et le témoignage de ces notables, bien qu’ancrés dans un horizon local et restreints à première lecture, permettent de comprendre des phénomènes historiques généraux, comme, par exemple, le processus de romanisation, les transformations de la machine de l’administration impériale, les interactions entre les différents pôles du gouvernement impérial, à une époque marquée par de grands bouleversements. En somme, il s’agit d’aborder la grande Histoire, celle de Rome, de l’Empire, de la domination romaine, par des portes dérobées lesquelles offrent en retour une occasion unique pour en renouveler la vision.

L’analyse par échelles se trouve ainsi placée au cœur des questionnements de cet essai, ce dont rend compte le titre adopté pour l’avant-propos, *Ciuitas et imperium*, qui reprend en l’inversant celui de l’ouvrage de Dieter Nörr, *Imperium und Polis*, cité plus haut. Dans le cas présent, il va s’agir d’aborder les rapports entre le pouvoir impérial et les cités en renversant les perspectives, en adoptant le point de vue des notables et non celui des dirigeants romains. Car cette dernière approche, qui a donné lieu à de nombreux travaux sur la politique municipale des empereurs²², comporte un défaut majeur : celui de suggérer que

22. C’est l’angle d’approche adopté dans sa thèse par Jacques GASCOU, *La politique municipale de l’Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, Rome, 1972 (CÉFR, 8).

dans la vie des cités, les relations avec l'État romain étaient engagées et décidées depuis les sommets du pouvoir. Alors que dans la réalité, nous montrons, à la suite d'autres savants comme Fergus Millar, que ces relations étaient entretenues sous la forme d'un dialogue permanent et continu, circulaire, où l'initiative laissée aux autorités municipales pouvait être très large, mais où le pouvoir impérial pouvait à l'évidence mettre en avant son *auctoritas* et user de sa force afin d'imposer ses vues. L'un n'allant pas sans l'autre, c'est de cette tension que naquit le « privilège de liberté », si durement mis à l'épreuve durant la seconde moitié du III^e siècle.

Ce livre ne prétend pas épuiser toute la matière des *Panégyriques latins*, ni régler définitivement les nombreux thèmes abordés. Cependant, afin de mettre en valeur le mieux possible les différentes facettes de ces discours au contenu si riche, il s'organise autour de trois lectures successives. Le plan adopté suit une progression qui s'appuie sur l'étude approfondie du dossier documentaire (I. Aspects rhétoriques), avant d'aborder successivement son contenu concret (II. Aspects institutionnels) puis abstrait (III. Aspects idéologiques). Ce choix procède uniquement d'un souci d'ordre méthodologique : aussi faudra-t-il toujours garder présent à l'esprit que dans ces textes, les trois éléments que sont la rhétorique, les institutions et l'idéologie demeurent étroitement imbriqués et articulés entre eux, chacun exerçant des interactions permanentes sur les autres.

Le lecteur aura compris que cette étude n'est pas une nouvelle édition savante de discours contenus dans le recueil des *Panégyriques latins* ; elle n'est pas non plus un commentaire linéaire des pièces qui composent le dossier, et encore moins une monographie, dont l'écueil principal consisterait à fermer l'analyse sur elle-même. Réévaluer une documentation négligée, renouveler l'histoire des cités des Gaules à la fin du III^e siècle, éclairer les mécanismes d'administration de l'Empire, voici résumés, dans leurs grandes lignes, les principaux objectifs assignés au présent essai.

Arrivé au terme d'un long et tortueux cheminement, je tiens tout d'abord à remercier les membres de mon jury de thèse, MM. les Professeurs Jean-Michel Carrié, Michel Christol, Jean-Michel David, Christian Goudineau, Claude Lepelley, aussi bien pour les conseils prodigués au moment de la soutenance que pour l'influence qu'ils purent exercer sur ma formation, dans leurs écrits mais également au sein de leurs séminaires, lieux d'échanges extrêmement féconds. Au premier chef, je ne saurai oublier la dette contractée à l'égard de Michel Christol qui m'a proposé ce travail et m'a toujours témoigné une patiente et libérale bienveillance, me faisant bénéficier sans compter de son érudition et de sa grande disponibilité.

À l'heure de la mise en œuvre de « réformes » au nom de principes détournés de leurs objectifs initiaux, dont les conséquences se font déjà sentir sur le destin de nos disciplines et des institutions du Supérieur, que soient remerciés mes

collègues de l'UFR d'histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que ceux de l'ancien centre Gustave Glotz devenu en janvier 2010 l'équipe ANHIMA (UMR 8210 du CNRS), auprès desquels j'ai appris le métier d'enseignant-chercheur, autrement dit beaucoup. Je remercie également les responsables de l'École doctorale de l'université Paris 1 d'avoir soutenu financièrement la présente publication.

La fondation Thiers, en m'accueillant durant trois années comme pensionnaire, m'a permis de conduire cette thèse dans des conditions matérielles exceptionnelles. Que son ancien directeur, Monsieur le professeur Philippe Contamine, reçoive le témoignage de ma plus profonde gratitude. J'associe volontiers à ces remerciements Claude Brenot, Xavier Loriot, Daniel Nony (†) et Laurent Pernet pour leur soutien au moment de ma candidature.

Ma reconnaissance s'adresse à Michel Christol, Sylvain Destephen, Gaël Gauvin et Benoît Rossignol pour avoir contribué, par leurs relectures avisées, à donner à cet ouvrage une forme moins imparfaite. Je suis extrêmement redevable à ma collègue du CNRS, Magali Cullin, dont l'efficacité et la disponibilité ont permis de résoudre bien des problèmes pour la publication de ce livre dans des délais raisonnables.

Enfin, ce travail doit beaucoup à des collègues et amis qui, à la suite de conversions informelles ou de relectures ponctuelles, m'ont permis d'avancer dans mes réflexions : Giovanni Alberto Cecconi, François Chausson, Jean-Louis Ferrary, Michel Kasprzyk, Xavier Lapray, Sabine Lefebvre, Bruno Pottier et Sylvia Sinapi.

Je dédie ce livre à Antonine, Camille et Julia.

Paris, le 1^{er} juillet 2010